



Le profil « développement durable » de la Communauté d'agglomération Seine-Eure

Agence régionale de l'environnement
de Haute-Normandie

Décembre 2003



INTRODUCTION :

Du profil environnemental au profil « développement durable »

Pour mener à bien son projet de tableau de bord territorial de l'environnement, l'Arehn a dans un premier temps élaboré pour chacun des territoires retenus un profil qui se décline selon la même méthodologie que le profil environnemental régional.

Le profil est un cadre de référence pour les procédures d'évaluation, notamment pour les procédures d'évaluation des territoires locaux comme les contrats d'agglomération. Le document doit répondre aux besoins de l'évaluation lors de la préparation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique de la collectivité. Il sert à élaborer des critères d'analyse dans le cadre d'une évaluation ex-ante.

Ce dernier fournit un aperçu des questions les plus significatives pour chaque territoire : description de l'état de l'environnement, de l'économie et du contexte social. Il doit indiquer la localisation des principaux problèmes et la localisation des zones d'intérêt particulier. Il permet, d'une part, d'établir, les forces, les faiblesses du territoire, les tendances évolutives et, d'autre part de dégager les enjeux spécifiques. A partir des choix politiques de la collectivité, une série d'indicateurs à suivre a été défini selon trois niveaux d'accessibilité de l'information :

+ : indicateur facilement accessible ;

++ : indicateur moyennement accessible, nécessitant la mise en place d'une méthodologie pour la collecte des données et le calcul de l'indicateur ;

+++ : indicateur difficilement accessible.

Une sélection d'indicateurs a été faite par la CASE et l'AREHN : ils sont surlignés en gris et en gras. Les indicateurs dont les données sont actuellement manquantes sont précédés d'une ➔.

Les indicateurs sont de trois types : indicateurs de pression, d'état et de réponse, selon une méthodologie de l'OCDE, reprise par l'Institut français de l'environnement.

Indicateurs de pression (P) : Ils nous renseignent sur le comportement des groupes cibles, auxquels est destinée l'action et dont on veut faire évoluer le comportement. Il peut s'agir des entreprises, des administrations, des associations, des ménages...

Indicateurs d'état (E) : ils nous renseignent sur l'état des milieux physiques, biologiques et humains sur lesquels s'exerce l'action, avec des impacts spatio-temporels. On les regroupe en 6 dimensions : écologie, pollution, ressources naturelles, sécurité, cadre de vie, patrimoine.

Indicateurs de réponse (R) : mesure prise par la collectivité pour rééquilibrer le système.

Neuf dimensions ont été retenues pour l'analyse des territoires :

Dimension amélioration du cadre de vie : Objectif : améliorer le cadre de vie quotidien des hommes et réduire les nuisances.

Dimension respects des équilibres écologiques : Objectif : préserver la biodiversité et la vitalité des écosystèmes par le maintien de leurs conditions de fonctionnement.

Dimension préservation du patrimoine : Objectif : conserver et transmettre aux générations futures des éléments du patrimoine naturel, culturel et architectural.

Dimension réduction des atteintes à l'environnement : Objectif : minimiser les rejets dans les milieux et adapter ces rejets aux capacités de ces milieux.

Dimension protection des ressources : Objectif : assurer l'utilisation durable des diverses ressources naturelles (eau, sol, énergie, espace, air) en les prélevant de manière à ce que les générations futures puissent avoir le même niveau de développement.

Dimension amélioration de la sécurité des bien et des personnes : Objectif : minimiser et prévenir les risques naturels, sanitaires et technologiques pour l'homme et pour la nature afin de lutter contre tout ce qui peut porter atteinte à la santé de l'homme et des espèces vivantes.

Pour aboutir à un profil « développement durable », il est nécessaire d'intégrer d'autres dimensions :

Développement économique

Développement social

Gouvernance

L'Arehn s'est attachée à intégrer dans son travail ces trois dimensions mais n'a bien sûr donné qu'un cadre de référence puisque ce n'est pas dans son domaine de compétence. Ces domaines sont à approfondir par la collectivité en partenariat avec les institutions et acteurs concernés. Il est ressorti de l'enquête communale que les élus et acteurs régionaux tenaient particulièrement à ce que l'outil ne soit pas cloisonné à l'environnement mais s'élargisse au développement économique et social.

Pour réaliser ce profil, l'Arehn s'est appuyé sur :

- Les questionnaires transmis aux élus
- La tenue d'entretiens individuels de ces acteurs pour compléter ces informations
- L'analyse des documents remis par les collectivités (Contrat d'agglomération, études diverses...)
- La mise en place de groupes de travail avec les acteurs régionaux et le personnel de la collectivité
- Une recherche bibliographique (études diverses, fonds documentaire de l'Arehn...).

Dimension

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Synthèse de la dimension

Le territoire de l'agglomération Seine-Eure possède un fort potentiel touristique dans des domaines très différents comme le tourisme culturel, le tourisme économique, le tourisme fluvial... Toutefois la diversité des produits touristiques présentés et la capacité d'hébergement sont encore insuffisants.

Le cadre de vie urbain souffre d'un fort déficit d'image dû en grande partie à l'urbanisation importante de ces dernières années.

Les transports méritent d'être encore développés afin de mieux répondre aux demandes et aux besoins d'une agglomération de cette taille.

Forces et faiblesses

Accueil touristique

- (+) Présence d'un Office de tourisme intercommunal à Louviers.
- (-) Hormis dans le domaine de l'hôtellerie, les faibles capacités d'hébergement constituent un handicap pour le développement du tourisme.
- (-) Aucun aménagement ne permet actuellement d'accueillir un tourisme fluvial.

Activités touristiques et de loisirs

- (+) Territoire privilégié pour le tourisme fluvial avec la Vallée de la Seine, des études ont été lancées par la Communauté d'agglomération.
- (+) La commune de Poses, ancienne cité de la batellerie, est un site privilégié pour le développement d'un tourisme fluvial.
- (-) Encore trop peu de chemins de randonnée et de pistes cyclables qui correspondent pourtant à une vraie demande des communes, particulièrement sur les plateaux.
- (-) La découverte de la Vallée de Seine n'est pas facilement accessible du fait du manque de chemins de halage praticables.

Cadre de vie urbain

- (+) Les communes de l'agglomération mènent, depuis plusieurs années, une politique de valorisation du bâti et des espaces publics.
- (+) Opération de renouvellement urbain sur Val-de-Reuil.
- (+) Recensement des friches industrielles en cours par l'EPBS.
- (+) Mise en place d'un système d'information géographique d'assistance au management environnemental pour aider les entreprises dans leurs démarches en matière d'environnement
- (-) L'urbanisation de ces dernières années (nouvelles infrastructures, nouveaux quartiers...) a souvent entraîné une absence d'évolution des espaces publics.
- (-) Le territoire possède un cadre bâti insuffisamment valorisé avec un fort déficit d'image de certains sites.

Transports

- (+) Il est prévu l'élaboration d'un Plan de déplacements urbains.
- (-) Les modes de transport alternatifs sont peu développés.
- (-) Les transports en commun au sein de l'agglomération et inter-agglomérations sont encore peu adaptés aux besoins des communes périphériques.
- (-) Il existe un enclavement de certains quartiers, équipements ou zones d'activités.

Tendances évolutives

Accueil touristique

Il existe une véritable demande en matière de produits touristiques mais celle-ci n'est pas encore satisfaite en ce qui concerne les capacités d'hébergement.

Activités touristiques et de loisirs

Une véritable politique de tourisme tournée vers le développement des réseaux cyclables départementaux et régionaux est mise en place (voies vertes et véloroutes).

Transports

Les déplacements automobiles sont de plus en plus importants au détriment des transports en commun.

Enjeux

Accueil touristique

Faciliter le développement des activités touristiques sur le territoire Seine-Eure.

Activités touristiques et de loisirs

Augmenter la fréquentation touristique en développant l'offre et la qualité des produits touristiques.

Cadre de vie urbain

Requalifier le tissu urbain afin d'en retrouver sa cohérence.
Les espaces dédiés aux zones d'activités doivent faire l'objet d'une attention particulière quant à leur intégration dans l'environnement. La démarche, déjà initiée par la Communauté d'agglomération, doit être poursuivie.

Transports

Améliorer les transports publics.
Désenclaver certains quartiers, équipements, zones d'activités...

Politique locale

Afin de donner une image positive du territoire et de contribuer à la création d'emplois dans le secteur d'activité touristique, la CASE a choisi de poursuivre 3 axes :

- Développement d'une politique d'accueil touristique (office de tourisme, antennes touristiques saisonnières, tourisme de découverte économique...)
- Valorisation du patrimoine naturel (aménagement de pistes cyclables, de sentiers de randonnée...)
- Développement des équipements touristiques et de loisirs (hébergements, tourisme fluvial, base de loisirs...).

Dans le domaine des transports, la CASE a fixé plusieurs orientations :

- Développement des alternatives au tout automobile
- Désenclavement des quartiers et des petites communes trop peu irrigués par les transports collectifs
- Amélioration des transports en commun
- Amélioration des liaisons avec la région parisienne
- Choix d'une politique favorable au développement du vélo

Actions

- Développer une politique d'accueil dans le cadre d'un pôle touristique
- Améliorer la production touristique
- Développer l'offre dans le domaine de l'hébergement
- Développer le tourisme de découverte économique du territoire
- Développer le tourisme fluvial sur la Vallée de la Seine
- Développer le tourisme culturel
- Mettre en place une politique d'acquisition et de gestion foncière
- Elaborer un projet global traduit dans un SCOT
- Aménager le secteur de la gare de Val-de-Reuil
- Requalifier les paysages
- Recomposer le tissu urbain et requalifier les cœurs urbains
- Aménager l'axe structurant de l'agglomération : axe majeur Louviers/ Val-de-Reuil, les entrées de villes et de villages
- Mener l'opération de renouvellement urbain à Val-de-Reuil
- Elaborer un plan de déplacements urbains
- Réaliser une étude préalable à la création d'un transport en commun multimodal en site propre connecté au réseau régional
- Améliorer les transports en commun
- Développer un réseau deux-roues sur l'agglomération
- Développer le pôle intermodal à Val-de-Reuil
- Mettre en œuvre une politique HQE dans les zones d'activités.

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

Proportion des résidences secondaires (E) +

Fréquentation du site internet et évolution (E) +

→ Nombre d'aménagements par massif forestier (E) +

→ Nombre de passages aux écluses d'Amfreville-sous-les-Monts et évolution (R) +

→ Nombre de projets aidés dans le domaine du tourisme fluvial (R) +

Nombre de fermes accueillant du public (R) +

- **Proportion des entreprises certifiées Iso 14001 (R) +**
- Pourcentage de surface consommée par l'urbanisation (P) +**
- **Part des zones d'activités HQE (R) +**

Indicateurs moyennement accessibles

- Capacités d'accueil selon le type d'hébergement (R) ++
- Nombre de brochures touristiques distribuées dans les OT et évolution (E) ++
- Type de population fréquentant les offices de tourisme (E) ++
- Nombre de nuitées comptabilisées par la taxe de séjour par commune (E) ++
- Nombre de lits créés par type d'hébergement (R) ++
- Surface forestière accessible au grand public (R) ++
- Fréquentation des massifs forestiers (E) ++
- **Km de voies cyclables par rapport à la longueur totale de la voirie (R) ++**
- **Linéaire de chemins de randonnées aménagés et évolution (R) ++**
- Linéaire de chemins ruraux ouverts et évolution (R) ++
- **Longueur de cheminements de pistes équestres balisés en km (R) ++**
- Nombre de visiteurs par an dans les entreprises industrielles, artisanales et commerciales (E) ++
- Fréquentation annuelle des principaux sites culturels et évolution (E) ++
- **Proportion des salariés du privé travaillant dans des entreprises certifiées Iso 14001 (R) ++**
- Surface d'espaces verts par rapport au nombre d'habitants (E) ++
- Nombre de logements réhabilités avec maîtrise de l'énergie et types de travaux (R) ++
- Quantité annuelle de déchets valorisés sur les chantiers, par type (R) ++
- Nombre et localisation des points noirs routiers avec nombre de morts annuel (P) ++
- Taux d'utilisation des transports en commun et évolution (E) ++**

Indicateurs difficilement accessibles

- Fréquentation touristique annuelle et évolution (E) +++
- Fréquentation annuelle des hébergements touristiques et évolution (E) +++
- Répartition des déplacements selon moyen de transport : en commun, en voiture, à pied, à vélo (E) +++

Dimension

RESPECT DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES

Synthèse de la dimension

Les espaces boisés, les cours d'eau et la vallée de la Seine présentent encore quelques milieux naturels remarquables par leur biodiversité. Toutefois, ces milieux méconnus du grand public et des élus, tendent à se réduire en nombre et en espace.

L'équipe communautaire « milieux naturels » ainsi que le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie (CSNHN) jouent un rôle déterminant dans la gestion des sites naturels remarquables sur le territoire.

Il ressort tout de même, une grande méconnaissance des élus et du grand public vis-à-vis du patrimoine naturel qui les entoure et de ce fait une forte pression s'exerce sur le plan de la biodiversité.

Forces et faiblesses

Biodiversité

(+) Les vallées de l'Eure et de la Seine abritent encore des milieux à très fort potentiel écologique (zones humides, coteaux calcaires...).

(-) Malgré une prise de conscience de l'intérêt des milieux tels que les coteaux calcaires, il subsiste une méconnaissance de ces milieux d'où une absence de gestion et un embroussaillage entraînant la fermeture puis la disparition des pelouses calcicoles.

(-) La pollution des cours d'eau entraîne une banalisation de la faune et la flore.

(-) Les communes rurales de plateau présente une biodiversité très amoindrie due à une agriculture intensive.

Protection des espaces naturels

(+) Existence d'une réserve ornithologique sur la commune de Val-de-Reuil.

(+) Une partie du territoire est classée en Zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux (ZICO).

(+) Le territoire possède une forte proportion de surfaces classées en ZNIEFF 1, 2 ou Natura 2000 (sud du territoire avec la vallée de l'Eure et la boucle de la Seine).

(+) Les communes riveraines de la Seine ont une réelle volonté pour réhabiliter les berges de Seine en vue d'un développement touristique potentiel.

(+) La CASE a mis en place une équipe « milieux naturels » qui a pour mission la gestion et l'entretien des milieux naturels tels que les zones humides.

(-) L'absence de gestion et l'embroussaillage entraînent la fermeture puis la disparition des pelouses calcicoles.

Tendances évolutives

Biodiversité

L'évolution de la biodiversité est très variable d'une zone à une autre, mais globalement celle-ci reste menacée par une urbanisation grandissante et une agriculture intensive.

Protection des espaces naturels

La sensibilité des élus vis-à-vis de la protection des milieux naturels est très contrastée. Un certain nombre de communes possédant des coteaux calcaires sur leur territoire ont passé, ou sont en cours de passer une convention avec le CSNHN afin de mettre en place une gestion adaptée de ces milieux. D'autres communes, quelquefois voisines, ne connaissent pas l'existence du CSNHN.

Enjeux

Biodiversité

Préserver la biodiversité des milieux remarquables tels que les coteaux calcaires et les milieux humides liés aux cours d'eau.

Améliorer les connaissances naturalistes et les faire connaître du grand public et des élus.

Préserver la « nature ordinaire ».

Protection des espaces naturels

Conforter l'action de l'équipe « milieux naturels » de la CASE ainsi que celle du CSNHN afin d'assurer l'entretien et la gestion de zones nouvelles.

Politique locale

La CASE souhaite valoriser les espaces naturels en préservant les ressources (préservation des sites naturels majeurs et des corridors écologiques). C'est le cas des zones humides, des mares, des berges, des coteaux.

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

Proportion des surfaces protégées par rapport à la surface totale et évolution (R) +
Nombre de journées-homme d'entretien des espaces naturels par an et évolution (R) +
Nombre de journées-homme par an consacrés à l'entretien des cours d'eau et évolution (R) +

Indicateurs moyennement accessibles

Surface sous maîtrise foncière pour les différents types de gestion environnementale et évolution (espaces naturels, gestion des risques) (R) ++

Evolution du nombre de plantes rares et menacées (E) ++

→ **Linéaire de berges réhabilitées annuellement par végétalisation et localisation (R) ++**

Evolution de la surface sous gestion conservatoire (R) ++

→ **Surfaces des espaces naturels entretenus et localisation (R) ++**

Dimension

PRESERVATION DU PATRIMOINE

Synthèse de la dimension

Il existe un véritable patrimoine bâti sur le territoire: architecture à pan de bois, tradition tuilière de La Haye-Malherbe, culture du lin sur le plateau... La disparition du petit patrimoine bâti semble inéluctable en terrain privé si des mesures incitatives de sauvegarde ne sont pas mises en place.

Le territoire de la Communauté d'agglomération possède une diversité importante de paysages traditionnels normands. Les vallées de Seine et d'Eure sont un atout fort en matière de valorisation paysagère.

Forces et faiblesses

Patrimoine bâti

(+) Les communes sont assez sensibilisées au problème de la disparition du patrimoine bâti et mettent en place des actions visant à restaurer et réhabiliter d'anciens bâtiments.

(-) Méconnaissance générale de ce patrimoine et abandon progressif par beaucoup de propriétaires privés.

Paysage

(+) Diversité importante de paysages traditionnels normands.

(+) Les vallées de Seine et d'Eure sont un véritable atout paysager.

(-) Les communes rurales de plateau ne possèdent pas, ou plus, de véritable identité paysagère (disparition des haies, des mares...).

(-) Les paysages de vallées sont toujours menacés par les extraction de granulats.

Tendances évolutives

Patrimoine bâti

Beaucoup d'éléments d'architecture traditionnelle se trouvent en terrains privés et sont souvent abandonnés faute d'usage. Toutefois, beaucoup de communes se préoccupent désormais de leur rachat et de leur déplacement éventuel afin de les valoriser et leur donner une "seconde vie".

Paysage

Les communes sont de plus en plus soucieuses de leur cadre de vie paysager (replantation de haies, réalisation ou réhabilitation de mares...).

Enjeux

Patrimoine bâti

Eviter la disparition du petit patrimoine bâti qui se trouve en terrain privé afin de préserver la mémoire de l'architecture typique régionale.

Paysage

Préserver les paysages typiques afin de conserver leurs fonctionnalités (rôle contre le ruissellement...) et pouvoir en retirer une valorisation touristique.

Politique locale

La CASE souhaite entretenir et mettre en valeur les paysages pour une meilleure gestion de l'espace et des ressources du territoire, notamment dans le cadre de politique d'aménagement et d'urbanisme.

Actions

- Découverte du milieu rural
- Aménagement d'une voie verte à vocation touristique
- Mise en place d'un chantier du patrimoine

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

Part des surfaces protégées réglementairement (R) (sites inscrits et classés) +

Indicateurs moyennement accessible

Nombre de sites bâtis réhabilités par type et localisation (R) ++

Plantation de haies par les collectivités par an et évolution (R) ++

→ **Nombre de km de haies entretenues par les collectivités (R) ++**

Nombre de km de haies protégées dans les documents d'urbanisme (R) ++

→ **Nombre de mares restaurées par an et évolution (R) ++**

Nombre de mares classées dans les documents d'urbanisme (R) ++

Nombre de panneaux publicitaires enlevés (R) ++

Linéaire de lignes électriques enterrées (R) ++

Linéaire de lignes téléphoniques enterrées (R) ++

Dimension

RÉDUCTION DES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

Synthèse de la dimension

L'agglomération Seine-Eure possède d'importantes zones d'activités qui peuvent constituer des sources de pollution.

La qualité de l'air est de moyenne à bonne et malgré des améliorations, l'industrie, les transports et l'agriculture constituent des émetteurs de pollutions ponctuelles ou diffuses.

Les problèmes de ruissellement pluviaux sont importants et touchent surtout les communes rurales du plateau.

Forces et faiblesses

Air

(+) Le territoire est suivi par deux capteurs du réseau air Normand.

(+) Globalement la qualité de l'air s'est améliorée sur l'ensemble du territoire.

(-) Existence de gros points noirs surtout en ce qui concerne les odeurs.

Bruits

(-) Existence de gros points noirs concernant le trafic routier (Heudebouville, Pîtres, Pont-de-l'Arche...).

Déchets

(+) Tri sélectif quasi généralisé sur l'ensemble du territoire.

(+) Réalisation prochaine d'un réseau de 6 déchèteries.

(-) Présence de nombreuses décharges sauvages dues principalement à une incivilité manifeste.

(-) Difficultés de plus en plus importantes pour trouver des zones d'épandages de boues de stations d'épuration.

Eau

(+) La CASE consacre un budget important à la gestion de l'eau et de l'assainissement.

(+) La station d'épuration de Louviers vient d'être reconstruite.

(+) La CASE a pris la compétence assainissement non collectif et a initié une démarche de contrôle des installations neuves.

(-) La qualité de l'eau des cours d'eau reste assez médiocre.

(-) Les rejets des stations d'épuration sont généralement de qualité médiocre.

(-) Gros problèmes de ruissellement sur les communes du plateau (Surtauville, La Haye-Malherbe...)

Sols

(-) Problèmes d'érosion des sols touchant les parcelles agricoles des communes du plateau (Surtauville, La Haye-Malherbe...).

Tendances évolutives

Air

La pollution de l'air par les transports est en passe de devenir la source la plus importante de pollution de l'air.

Bruits

Les problèmes de bruit sont de plus en plus fréquents et en partie liés au développement des transports automobiles.

Déchets

Les épandages sur les terres agricoles sont très mal perçus par le grand public et les agriculteurs eux-mêmes.

Eau

Les rejets dans l'eau sont de plus en plus maîtrisés et contrôlés.

Sols

Les problèmes d'érosion et de ruissellement tendent à se généraliser.

Enjeux

Air

Retrouver une qualité de l'air en adéquation avec la qualité paysagère du territoire.

Bruits

Diminuer, voire supprimer, les nuisances sonores dues au trafic routier (PDU, murs anti-bruit...).

Déchets

Développer la communication avec le grand public afin de voir disparaître les décharges sauvages.

Eau

Limiter les rejets polluants dans le milieu naturel.

Sols

Limiter la pollution des sols en mettant en place des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Diminuer les problèmes d'érosion en réhabilitant les infrastructures paysagères comme les haies, les mares, les talus...

Politique locale

La CASE entend assurer une gestion performante des déchets ménagers et ceux liés à l'activité économique sur l'ensemble de l'agglomération. De plus, le partenariat avec les entreprises doit être poursuivi afin d'améliorer la gestion de l'eau et la qualité des rejets.

Actions

- Généraliser le tri sélectif sur l'agglomération
- Moderniser la chaîne de tri de Vironvay
- Créer un réseau de déchèteries
- Valoriser les déchets fermentescibles
- Traiter les fractions résiduelles des déchets

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

→ Nombre de dépassements seuil 1, 2, 3 SO₂, Nox, CO par an (rapporté au nombre de stations de mesure) (P) +

→ Pourcentage de la population ayant accès au dispositif de collecte sélective et évolution (R) +

Part du tonnage valorisé (acier, papier-carton, plastique, verre) et évolution (R) +

→ Taux de fréquentation annuel des déchèteries et évolution (E) +

Quantités collectées de déchets verts et fermentescibles et évolution (R) +

Coût du traitement des déchets selon le type de traitement (P) et évolution +

Évolution de la surface de cultures de maïs (P) +

Carte des communes ayant un schéma directeur d'assainissement valide (E) +

Rendement épuratoire annuel des stations d'épuration pour les matières oxydables, azote, phosphore et évolution (R) +

Qualité annuelle des rejets des stations (R) +

→ Part des abonnés desservis par un service certifié d'assainissement collectif et évolution (R) +

→ Part des installations neuves d'assainissement autonome contrôlées (R) +

→ Part des contrôles conformes d'installations neuves (R) +

Part des industriels rejetant dans le réseau d'assainissement public qui ont signé une convention spéciale de déversement (R) +

Indicateurs moyennement accessibles

Évolution du parc de l'agglomération de véhicules propres (particuliers, bus, bennes à OM) (R) ++

Nombre de plaintes liées aux odeurs par an et évolution (P) ++

Proportion du linéaire routier bruyant (P) ++

Population exposée au bruit/population totale (P) ++

Linéaire de murs antibruit et emplacement (R) ++

Nombre de décharges sauvages résorbées et localisation (R) ++

Taux de conformité des boues (R) ++

Rendement global de dépollution du système d'assainissement collectif (R) ++

Evolution de la quantité de boues produites par station (E) ++

Part des agriculteurs dont les bâtiments d'élevage sont mis aux normes (R) ++

Surfaces concernées par l'agriculture raisonnée et biologique et évolution (R) ++

Surfaces de culture "pièges à nitrates" et évolution (R) ++

Surfaces d'intercultures et évolution (R) ++

Part des friches réhabilitées (R) ++

Indicateurs difficilement accessibles

Part des industriels conformes à la réglementation et évolution (R) +++

Dimension

PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

Synthèse de la dimension

La ressource en eau est abondante sur le territoire et reste d'assez bonne qualité. Elle est toutefois menacée par les problèmes de ruissellements et d'érosion agricoles qui ont tendance à se généraliser.

Le bilan énergétique semble difficile à faire sur le territoire mais la production d'énergie renouvelable est très faible.

La disponibilité foncière sur le territoire est encore importante.

Forces et faiblesses

Eau

(+) L'eau distribuée est globalement de bonne qualité.

(-) Dans certains secteurs, de fortes concentrations en nitrates et en produits phytosanitaires ont été identifiées.

(-) Quelques secteurs connaissent des problèmes de turbidité.

Énergie

(+) Il existe à l'échelon régional un atlas de l'énergie éolienne (potentiel éolien et zones sensibles du point de vue environnemental).

(+) La création d'un Espace Information Energie est prévu par la CASE.

(-) Peu de connaissances sur les modes d'utilisation de l'énergie sur le territoire.

(-) Pour l'instant, peu de projets communaux de développement d'énergie renouvelable.

Espace

(+) Potentialités foncières nombreuses sur le territoire.

(-) L'exploitation des carrières est à l'origine de nombreuses nuisances.

Sols

(-) Sols limoneux vulnérables au ruissellement et à l'érosion.

Tendances évolutives

Eau

Les phénomènes de ruissellement et d'érosion des terres agricoles ainsi que les pollutions d'origine agricoles, industrielles et domestiques menacent la ressource en eau qui est néanmoins abondante et encore de bonne qualité.

Énergie

Les projets d'énergie éolienne sont amenés à se multiplier. Ces projets devront être accompagnés d'une importante campagne de communication afin de ne pas voir l'opinion publique les rejeter.

Espace

L'espace agricole périurbain tend à se réduire et à se tourner vers une céréaliculture au détriment des surfaces en prairies.

Sols :

Les pratiques agricoles intensives sont sources de pollutions des sols.

Enjeux

Eau

Assurer une autonomie du territoire en eau et assurer la distribution d'une eau de qualité à un prix raisonnable.

Énergie

Développer les énergies renouvelables et valoriser les ressources locales (solaire, hydraulique...).

Permettre le développement des techniques économes en énergie et non polluantes (transports, chauffage des bâtiments...).

Informier et sensibiliser la population sur la maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables.

Espace

Préserver les derniers espaces naturels ainsi que les espaces agricoles.

Protéger les espaces naturels et agricoles, les éléments paysagers ayant un rôle fonctionnel (haies, mares...) dans les documents d'urbanisme.

Sols

Réduire les problèmes de ruissellement et d'érosion des sols afin de préserver la ressource en eau.

Politique locale

La CASE participe, actuellement, au schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Iton dans lesquels les orientations du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) sont mises en application.

La CASE entend également promouvoir les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie en permettant le développement des techniques économes en énergie et non polluantes (transports, chauffage des bâtiments...).

Dans le cadre de la protection de la ressource en eau potable, la CASE poursuit la modernisation de ses équipements.

Actions

- Amélioration des réseaux d'eau potable
- Protection des ressources en eau
- Lutte contre le ruissellement
- Mise en place d'un Espace Info Energie

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

Prix du m3 (E) +

Ecart du prix du m3 par rapport au prix départemental (E) +

→ Pourcentage du territoire concerné par un SAGE (R) +

→ Proportion de forages abandonnés pour cause de pollution depuis 10 ans (P) +

État d'avancement des procédures de DUP (R) +

Nombre de jours-habitant de "non accès" à l'eau potable (P) +

Evolution du volume d'eau potable annuel distribué par habitant (E) +

Evolution des niveaux de qualité des eaux de baignades (E) +

Indicateurs moyennement accessible

Proportion des analyses en conformité par captage et évolution (P) ++

Part de la population dont l'eau présente des taux supérieurs aux normes (P) ++

Part des ouvrages hydrauliques en conformité avec la réglementation et évolution (R) ++

Rapport entre la consommation d'énergie renouvelable et la consommation totale d'énergie (R) ++

Quantité d'énergie renouvelable produite et évolution (R) ++

Nombre de formation / sensibilisation à la HQE (R) ++

→ Nombre de personnes fréquentant l'Espace Information Energie par an et évolution (E) ++

→ Pourcentage des documents d'urbanisme (PLU, carte communale) selon l'état d'avancement (R) ++

Dimension

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Synthèse de la dimension

La Communauté d'Agglomération Seine-Eure est fortement touchée par les débordements de l'Eure, de la Seine et de l'Iton qui causent des dégâts très importants sur certains secteurs urbanisés. La création des syndicats de bassins versants est un premier pas vers une réelle prise en compte de l'aménagement du territoire à l'échelle de cette entité géographique. Le risque de marnières touche particulièrement les communes du plateau. Les risques technologiques sont présents avec la présence de 3 sites SEVESO sur le territoire.

Forces et faiblesses

Risques naturels

- (+) Existence de PPRI concernant les communes de la vallée de l'Eure et la vallée de la Seine.
- (+) Existence d'un SAGE sur l'Iton.
- (-) Risques d'inondations par crues importants.
- (-) Risques d'inondations par coulées boueuses importants.
- (-) Présence de marnières sur les communes du plateau.

Risques technologiques

- (-) 3 sites SEVESO sur le territoire : 2 à Val-de-Reuil (seuil bas) et 1 à Louviers (seuil bas).
- (-) Une grosse partie des matières dangereuses transitent par la route.

Tendances évolutives

Risques naturels

Malgré la généralisation des problèmes d'inondation, la Communauté d'agglomération mène une politique de lutte contre les inondations par la mise en place d'ouvrages hydrauliques inspirés des techniques d'hydraulique douce, par une remise en état des ouvrages hydrauliques sur les cours d'eau permettant d'assurer une gestion des écoulements notamment en cas de crues, par la réalisation d'études hydrauliques, par la création de zones d'expansion. Pendant 5 ans, une enveloppe annuelle de 1.500.000 € sera consacrée pour réhabiliter des berges ou des ouvrages hydrauliques.

Risques technologiques

La mise en sûreté des établissements SEVESO a des conséquences en matière d'environnement mais aussi en matière industrielle et d'urbanisme.

Enjeux

Risques naturels

Diminuer les risques d'inondations liés aux ruissellements pluviaux ainsi que ceux liés aux crues de la Seine, de l'Eure, de l'Andelle et de l'Iton, en poursuivant les efforts menés. Informer et sensibiliser la population sur les risques naturels.

Risques technologiques

Informier et sensibiliser la population sur les risques technologiques.

Politique locale

La CASE mène une politique de prévention des risques naturels et des risques technologiques.

- Lutte contre les ruissellements, aménagement et/ou réhabilitation des berges des rivières et des mares.
- Information du public et maîtrise de l'urbanisation.

Actions :

- Travaux d'aménagement d'hydraulique douce et des cours d'eau.

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

État d'avancement des procédures dans les communes à risque (Dossier communal de synthèse...) (R) +
Nombre d'arrêtés catastrophe naturelle depuis 1982 par commune (P) +
Nombre de journées-homme d'entretien et de réhabilitation des ouvrages hydrauliques par an et évolution (R) +
Superficie de cultures de printemps par rapport à la surface agricole utilisée pour 1979, 1988, 2000 (P) +
Surface toujours en herbe (STH) par rapport à la surface agricole utilisée pour 1979, 1988, 2000 (E) +

Indicateurs moyennement accessibles

Nombre d'exercices de prévention en milieu scolaire (R) ++
 Pourcentage de la population concernée par au moins 1 aléa (E) ++
 Nombre de cavités souterraines aménagées (R) ++
 Nombre de communes à risque présentant un document de prévention approuvé (R) ++
Nombre d'aménagements de lutte contre les inondations, réalisés par type, superficie et localisation (R) ++

Dimension DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Synthèse de la dimension :

Le tissu économique du territoire est composé d'un secteur technologique et industriel qui se porte plutôt bien et reste assez dynamique en ce qui concerne l'emploi. Le secteur commercial est, quant à lui, fragilisé par le développement d'une concurrence des pôles commerciaux des territoires voisins.

Le taux de chômage est élevé et dépasse de 4 points celui du département. Malgré le dynamisme que connaît le territoire sur le plan économique, des difficultés persistent pour certaines populations (hommes de plus de 50 ans et chômeurs de longue durée).

L'agriculture présente sur la communauté d'agglomération est une agriculture périurbaine assez méconnue du grand public. Celle-ci est soumise à une pression foncière grandissante qui ne permet que le développement de grosses exploitations au détriment des plus petites à échelle « humaine ».

Forces et faiblesses

Tissu économique

- (+) 820 entreprises et commerces sur le territoire.
- (+) Attractivité et dynamisme de l'agglomération notamment dans les secteurs des technologies de la communication, de la pharmacie, de la para-pharmacie, de la chimie fine, de l'électronique et de la mécanique.
- (-) Tissu commercial fragilisé suite au développement d'une concurrence accrue des pôles commerciaux des territoires voisins.

Agriculture

- (+) L'agriculture est encore assez bien représentée au niveau des communes rurales du plateau.
- (-) Une agriculture quelquefois « déconnectée » du reste de la population.

Emploi

- (+) Evolution très positive du nombre d'emplois industriels créés sur Louviers et Val-de-Reuil depuis 1975.
- (+) Réelle attractivité de l'agglomération Seine-Eure.
- (+) Bon équilibre global Habitat/Emploi.
- (-) Les créations d'emplois industriels profitent essentiellement à des personnes vivant à l'extérieur de la CASE.
- (-) Décalage entre la population active peu qualifiée et l'offre locale d'emplois.
- (-) Taux de chômage significatif et supérieur aux moyennes départementales et régionales, notamment sur Val-de-reuil.
- (-) Un quart des jeunes n'est pas diplômé.

Tendances évolutives

Tissu économique

On note une tendance à l'évasion commerciale vers les autres agglomérations.

Agriculture

L'agriculture des zones périurbaines est soumise à une forte pression foncière.

Les exploitations sont de moins en moins nombreuses mais de plus en plus importantes, laissant place à une véritable « industrie agricole ».

Emploi

Les effectifs salariés du secteur privé progressent.

L'emploi dans le domaine des services (immobilier, locations et services aux entreprises) progresse.

Les communes de Louviers, Pont-de-l'Arche, Le Vaudreuil et Val-de-Reuil concentrent près de 80 % des emplois de la Communauté d'agglomération.

Enjeux

Tissu économique

Améliorer la vision globale du fonctionnement de l'appareil commercial à l'échelle du territoire.

Améliorer l'attractivité commerciale du territoire pour limiter l'évasion commerciale vers les agglomérations voisines.

Conforter et étoffer le tissu économique en facilitant le maintien et le développement d'activités commerciales ou de TPE (très petites entreprises) notamment en milieu périurbain et en centres-villes.

Développer les conditions facilitant l'installation de porteurs de projet, et la transmission d'activités.

Agriculture

Maintenir une agriculture périurbaine en la préservant d'une pression foncière grandissante.

Travailler sur la communication agriculture - grand public

Emploi

Développer la formation professionnelle et continue et poursuivre la politique d'insertion initiée dans le cadre de la Communauté de communes.

Politique locale

La CASE souhaite conforter son pôle économique tout en valorisant ses potentiels humains et patrimoniaux. Les objectifs principaux sont les suivants :

- Structurer l'accueil des entreprises
- Former les hommes

- Soutenir l'artisanat, les TPE (très petites entreprises), le commerce et les secteurs de l'économie sociale et solidaire à l'échelle de l'agglomération
- Développer une stratégie d'offre immobilière pour les entreprises.

Actions :

- Extension de la ZAC des Portes
- Etude d'aménagement du secteur de Madrie
- Etude d'aménagement de la zone d'activités Ecoparc II
- Etude d'aménagement d'un parc d'activités dédié : Parc Biotech
- Aménagements des espaces publics et VRD – Pharmaparc tranche 4
- Aménagement d'une zone d'activités au Manoir
- Aménagement de locaux professionnels (locaux polyvalents, bâtiments logistiques)
- Traitement des friches industrielles
- Signalisation des parcs d'activités
- Réalisation d'une boucle locale de télécommunications
- Etude concernant la requalification du Parc de la Fringale
- Développement du commerce de proximité et de l'artisanat
- Aménagement d'une zone d'accueil de petites activités à La Haye-Malherbe

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

Part de l'environnement/investissements totaux et évolution (R) +

Population agricole et évolution (E) +

Répartition des actifs en catégorie socio-professionnelle (E) +

Taux d'emploi (nombre d'emplois/actifs résidents) et évolution (E) +

Indicateurs moyennement accessibles

Nombre d'établissements privés pour 1000 habitants (dont entreprises artisanales) par commune (E) ++

→ **Nombre d'établissements par secteur d'activité (E) ++**

Par an sur les zones d'activités : nombre d'emplois créés et nombre d'emplois perdus (E) ++

Nombre d'emplois salariés, non salariés, par secteur d'activité et évolution (E) ++

Richesse fiscale en €par habitant et évolution (E) ++

Proportion des exploitations signataires de démarches labellisées (R) (AOC, agriculture biologique...) ++

Dimension DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Synthèse de la dimension

La croissance démographique du territoire est très forte mais inégale depuis 1982 et particulièrement ralentie depuis 1990. L'agglomération Seine-Eure se caractérise par une population jeune.

Le niveau moyen de revenu est très nettement inférieur à la moyenne départementale et la constitution des villes comme Val-de-Reuil a entraîné dans certains quartiers des difficultés d'ordre social (délinquance, précarité...).

Le parc locatif social est particulièrement important pour une agglomération de cette taille. Le parc locatif, en général, ne correspond pas toujours aux besoins et à la demande. Cette demande mériterait d'être mieux identifiée.

Forces et faiblesses

Démographie

(+) Jeunesse de la population.

(-) Croissance démographique ralentie durant la dernière décennie du fait d'un frein aux apports migratoires.

Précarité et exclusion

(-) Le niveau moyen de revenu sur l'agglomération Seine-Eure est, en 1997, très sensiblement inférieur (de 8%) à celui du département.

(-) L'histoire de la constitution des villes et des quartiers induit une concentration des difficultés.

Qualité de vie (logement, santé, formation)

(+) La part de logements sociaux est importante.

(-) Un ralentissement sensible du rythme de construction de logements entre 1990 et 1999 est à noter.

(-) Le segment locatif privé est peu développé et le niveau des prix y est élevé.

(-) Le segment locatif social correspond à des coûts globaux (loyers et charges) pas toujours en rapport avec les besoins.

(-) Connaissance imparfaite des demandes et des attributions en matière de logements.

(-) Un quart des jeunes n'est pas diplômé.

Culture, sport

(+) Un diagnostic sur la culture a été élaboré par la CASE.

Tendances évolutives

Démographie

Stabilisation du niveau démographique voire dépeuplement.

Précarité et exclusion

Les communes dont les revenus imposables sont les plus faibles enregistrent l'évolution du niveau moyen de revenu à la baisse la plus importante, tandis que les communes dont les revenus imposables sont les plus forts les voient encore accroître.

Enjeux**Démographie**

Inciter la population travaillant sur le territoire à y habiter.

Précarité et exclusion

Lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme.

Développer la formation professionnelle et continue.

Qualité de vie (logement, santé, formation)

Segment locatif privé à renforcer.

Maintien d'une offre de logements en accession à coût maîtrisé.

Maintien d'un rythme de construction suffisant.

Inciter à l'investissement privé en libérant une offre foncière bien située.

Elever le niveau de formation de la population.

Culture, sport

Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques sportives en développant des équipements adaptés et bien desservis par les transports en commun.

Politique locale

La CASE souhaite engager un développement durable et solidaire de l'agglomération. Les orientations stratégiques sont les suivantes :

- Structurer l'agglomération Seine-Eure
- Requalifier les espaces urbains
- Renforcer la cohésion sociale de l'agglomération
- Elaborer des outils d'urbanisme (SCOT, cohérence des PLU, politique d'acquisition foncière...)

Actions

- Développement de l'offre locale de formation
- Information sur les métiers et l'accès à l'emploi
- Création d'un tableau de bord socio-économique
- Mise en œuvre du Plan local de l'habitat (PLH) : création d'une offre nouvelle et diversification de l'habitat
- Mise en place d'une OPAH intercommunale
- Mise en œuvre du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), outil de lutte contre l'exclusion qui permet de coordonner les acteurs économiques, sociaux et institutionnels au niveau local, afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté

- Accueil des gens du voyage
- Contrat de ville
- Développement des fonctions de centralité
- Aménagement d'une salle dédiée au spectacle vivant et à la diffusion cinématographique
- Réalisation d'une étude portant sur les activités culturelles à l'échelle du territoire

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

Variation de la population entre chaque recensement par commune (en %) (E) +
Evolution de la part des moins de 20 ans, des 20 à 29 ans, 30 à 39 ans, 40 à 59 ans et des plus de 60 ans dans la population (E) +
Evolution de l'indice de jeunesse +
Évolution du taux de chômage (P) +
Evolution du taux de vacance +
Proportion de jeunes de 15 ans et plus ayant un diplôme qualifiant (E) +

Indicateurs moyennement accessibles

Revenu moyen imposable des citoyens de la collectivité/Revenu moyen du département et évolution (P) ++
 Part des foyers fiscaux non imposables (P) ++
 Part de la population vivant en-deça du seuil de précarité (P) ++
 Pourcentage communal de logements sociaux et évolution (R) ++

Indicateurs difficilement accessibles

Part de la population desservie en équipements sportifs et culturels selon le type (R) +++
 Fréquentation des structures éducatives, culturelles et de loisirs (E) +++

Dimension GOUVERNANCE*

Synthèse de la dimension

Le Conseil de développement créé par la Communauté d'agglomération Seine-Eure et représentatif de la société civile, est un outil participatif dynamique qui représente la forme la plus accomplie et la plus pérenne de la participation des habitants à la démarche. Ainsi, pour permettre un meilleur partage des connaissances, la mise en place d'outils de type tableaux de bord est nécessaire pour favoriser cette démocratie participative. En effet, les élus et le grand public manquent de connaissances, notamment dans le domaine environnemental.

Forces et faiblesses

Information et sensibilisation

- (+) Il existe des associations de sensibilisation à l'environnement.
- (+) 59 % des communes enquêtées par l'AREHN répondent avoir une politique d'information du public surtout par le biais de leur bulletin municipal.
- (+) La CASE a créé son site internet, riche en informations sur le territoire et la politique menée.
- (+) La CASE a souhaité être site pilote dans l'étude de faisabilité menée par l'AREHN pour la mise en place de tableaux de bord territoriaux de l'environnement.
- (-) Les documents pour la communication sur l'environnement sont rares.

Démocratie participative

- (+) La Communauté d'agglomération Seine-Eure a mis en place un Conseil de développement représentatif de la Société civile.

Tendances évolutives

Information et sensibilisation

La nécessité de prendre en compte l'environnement rentre peu à peu dans les esprits.

Démocratie participative

La population est de plus en plus amenée à prendre part au débat sur la politique locale. Les outils tels que les tableaux de bord permettent un partage de la connaissance des territoires et des enjeux qui y sont liés et contribuent à la démocratie participative.

* Par gouvernance, on entend l'organisation d'un nouveau mode de concertation entre la collectivité (élus et services) et ses membres (citoyens, associations, groupes divers...). Elle vise à répondre aux exigences de la transparence, de la démocratie et de la participation.

Enjeux

Information et sensibilisation

Améliorer et diversifier les outils de sensibilisation de la population locale à l'environnement.

Démocratie participative

Développer des outils pour faire participer les citoyens à la vie communale (brochures, expositions, site internet, conférences...).

Politique locale

- Dispositif de suivi, d'évaluation et de contrôle du contrat d'agglomération
- Mise en place d'un tableau de bord territorial de l'environnement

Liste des indicateurs

Indicateurs moyennement accessibles

Nombre de communes ayant une politique d'information, de sensibilisation du public par type
(R) ++

→ **Taux d'abstention aux élections municipales (P) ++**